

■ FORMATION 2023 – CHOIX DE LA SESSION

AMÉLIORER L'IDENTITOVIGILANCE DANS SON ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ NIVEAU 2 – DÉVELOPPER SON EXPERTISE [SIG8]

6 Octobre – Paris

■ ÉTABLISSEMENT

RÉFÉRENCE CLIENT : ÉTABLISSEMENT : PUBLIC - ESPIC - PRIVÉ

ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

TÉL : FAX :

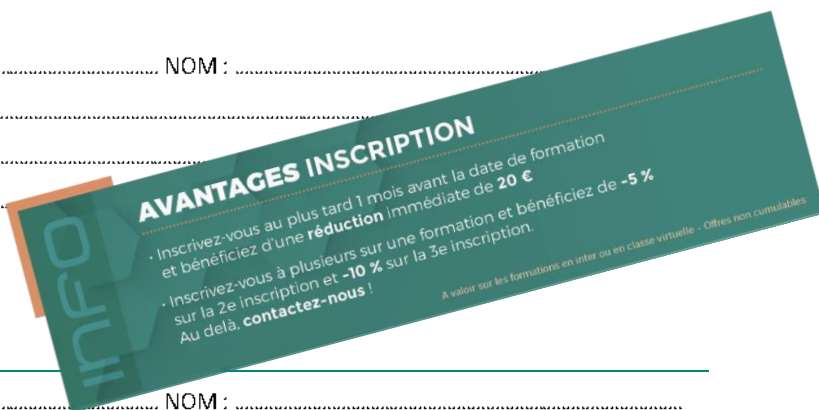
PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER :

M^{ME} - M PRÉNOM : NOM :

FONCTION :

TÉL : FAX :

e-MAIL :



■ PARTICIPANT(E)

M^{ME} - M PRÉNOM : NOM :

FONCTION : SERVICE :

TÉL : FAX :

e-MAIL :

Besoin d'aménagement à une situation de handicap ? OUI - NON

■ FORMULE D'INSCRIPTION [Coût (€) en exonération de TVA]

EN PRÉSENTIEL¹ : 710 €

¹(Inscription + 2 pauses par jour + Déjeuner(s) dans un hôtel *** ou de prestations équivalentes)

ACCORD DE LA DIRECTION POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Date, signature et Cachet de l'Établissement :

L'accusé de réception du bulletin d'inscription vous sera adressé par e-mail, merci de bien vouloir compléter l'adresse mail de la personne en charge du dossier (la confirmation définitive vous parviendra ultérieurement par l'envoi de la convention, un mois environ avant la date de session).



VOUS AVEZ CHOISI VOTRE FORMATION ? ... ET MAINTENANT !

■ VALIDEZ L'ADÉQUATION AVEC VOS OBJECTIFS ET VOS BESOINS

Obtenez l'annexe pédagogique (programme détaillé) de la formation ou évaluez si celle-ci correspond à votre besoin de développement de compétences en contactant directement un chargé de formation « **inter** » (formation individuelle) ou « **intra** » (formation de groupe) au **04 72 61 96 35** ou par mail : **contacts@medical-interface.fr**.

■ ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS

Bien que nos formations soient majoritairement adaptées aux personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter nos chargés de formation pour évaluer vos besoins et prendre en compte votre situation personnelle.

■ PROCÉDER À UNE INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Retournez le bulletin d'inscription disponible ci-contre ou télécharger celui spécifique de la formation en vous rendant sur la fiche correspondante sur **www.medical-interface.fr**.

L'accusé de réception du bulletin d'inscription vous sera adressé par e-mail, la confirmation définitive vous parviendra ultérieurement par l'envoi de la convention, un mois environ avant la date de session.

■ CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

- **LES PRIX DES FORMATIONS** sont exprimés en euros et en exonération de TVA (en de l'article 261.4.4°a.CGI). Les prix sont forfaitaires. Toute session débutée est due dans sa totalité. La facture est émise après la formation ; elle est payable à 30 jours date de facturation.

- **AVANTAGES INSCRIPTION** à valoir sur les formations « inter » en présentiel ou en classe virtuelle (offres non cumulables) :

- Inscrivez-vous au plus tard un mois avant la date de formation et bénéficiez d'une **réduction** immédiate de **20 €**.
- Inscrivez-vous à plusieurs sur une formation et bénéficiez de **-5% sur la 2^{ème} inscription et -10 % sur la 3^{ème}**. Au-delà contactez-nous.

- **2 FORMULES D'INSCRIPTION** sont disponibles pour les formations « inter » en présentiel :

- **En journée d'étude** : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner dans un hôtel*** ou de prestations équivalentes.
- **En semi-résidentiel** : comprenant les frais d'inscription, 2 pauses par jour, le déjeuner, l'hébergement dans un hôtel*** (lieu de formation) ou de prestations équivalentes et le petit-déjeuner.

- **DÉLAIS DE MISE EN PLACE DES FORMATIONS**

La mise en place d'une session de formation « inter » (en présentiel ou en classe virtuelle) est confirmée **environ un mois avant la date de session** (sur certaines périodes de l'année ce délai peut être réduit à 2 semaines). Sont alors adressées les conventions de formations et convocations des participants validant l'inscription.

- **CONDITIONS D'ANNULATION**

Toute annulation d'inscription pouvant avoir des répercussions sur le bon déroulement d'une formation et des conséquences financières, seuls les cas de force majeure (maladie, grèves, événements familiaux...) seront acceptés. En cas d'annulation tardive, une facturation pourra être établie à titre de dédommagement (reportez-vous aux conditions générales de vente sur **www.medical-interface.fr**).

L'organisme se réserve la possibilité de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant

**POUR ALLER PLUS LOIN, RENDEZ-VOUS SUR
WWW.MEDICAL-INTERFACE.FR
RUBRIQUE « FORMATIONS/
LA FORMATION EN PRATIQUE »**

Intégralité des conditions de participation conditions générales de vente.
Livret d'accueil et règlement intérieur.

